



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129950>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-129950**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Musée du quai Branly

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE DE SOUSCRIPTION ET DE GESTION CENTRALISEE DES ABONNEMENTS DE PERIODIQUES FRANÇAIS POUR LA MEDIATHEQUES DU MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC

Description : Le présent accord-cadre a pour objet de confier au titulaire la réalisation de prestations de souscription et de gestion d'abonnement à des périodiques français pour la médiathèque du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Identifiant de la procédure : 950c8365-7a15-4194-b617-5ea32bae5759

Identifiant interne : 2024-MQB-00426-AC-00-00

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79980000 Services d'abonnement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22200000 Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord cadre est mono-attributaire et s'exécute au fur et à mesure de l'émission des bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum de 60 000 Euros HT sur toute sa durée, reconductions comprises. Les bons de commande sont établis sur la base des prix unitaires indiqués dans le devis du titulaire, faisant référence aux tarifs publics des éditeurs/diffuseurs et sur lesquels sont appliqués les taux de remise et/ou de majoration prévus à l'acte d'engagement. Ainsi, l'accord-cadre est traité à prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Le candidat atteste sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique. 5. Lot

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ACCORD-CADRE DE SOUSCRIPTION ET DE GESTION CENTRALISEE DES ABONNEMENTS DE PERIODIQUES FRANÇAIS POUR LA MEDIATHEQUES DU MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC

Description : Le présent accord-cadre a pour objet de confier au titulaire la réalisation de prestations de souscription et de gestion d'abonnement à des périodiques français pour la médiathèque du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Identifiant interne : 2024-MQB-00426-AC-00-00

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79980000 Services d'abonnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 22200000 Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75007

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision tacite de la personne publique. Le cas échéant, la personne publique prendra par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre trois (3) mois au moins avant la date anniversaire de notification de l'accord-cadre au titulaire. En cas de non-reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le titulaire ne pourra pas refuser les reconductions. En application de l'article L2125-1 du Code de la commande publique, la durée totale de l'accord-cadre ne pourra dépasser quatre (4) ans

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre : références, qualifications professionnelles

Description : Une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet de l'accord-cadre ainsi que les qualifications professionnelles éventuelles

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre : moyens matériels et humains

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat pendant les trois dernières années

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet de l'accord-cadre : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les trois (3) dernières années).

Description : Une déclaration comprenant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité de l'accord-cadre, portant sur les trois (3) dernières années

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix seront analysés sur la base d'une commande-type, selon la formule suivante : Note du candidat = (Total de la commande-type la moins élevée x 60) / (total de la commande-type du candidat analysé)

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : - Sous critère 1 (10 points) : Qualité des moyens mis en oeuvre pour le suivi de l'accord-cadre ; - Sous critère 2 (10 points) : Capacité à fournir la diversité des titres sélectionnés (d'après les renseignements de la commande type) ; - Sous critère 3 (10 points) : Qualité du service en ligne mis à disposition pour le suivi des commandes et des relances ; - Sous critère 4 (10 points) : Délai de traitement de la demande de devis.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2656559&orgAcronyme=f5j>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2656559&orgAcronyme=f5j>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/12/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Musée du quai Branly

Organisation qui traite les offres : Musée du quai Branly

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Musée du quai Branly

Numéro d'enregistrement : 18009214000037

Ville : Paris

Code postal : 75007

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@quaibranly.fr

Téléphone : 0156617000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 35509c41-e530-48bd-9e8d-900b45e782db - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/11/2024 à 16:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/11/2024